

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Élianne Marchand

<https://www.cadre21.org/membres/3f68b8be87e04a8d13d89e5d>

Date d'obtention : 2025-05-28 18:34:23

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Rencontrer la personne qui fait le signalement et remplir la grille d'évaluation SEXTO
2. Rencontrer la personne victime et remplir la grille d'évaluation SEXTO
 - Si implique de la pornographie juvénile, on confisque le cellulaire
3. S'il y a des témoins ou autres personnes qui ont reçu.es le.s photo.s, on les rencontre et rempli la grille d'évaluation SEXTO
 - Référer à la police si l'instigateur est un adulte
4. Déterminer la nature et l'étendue de la situation
 - À la lumière de l'information recueillir, déterminer si l'acte est impulsif ou malveillant
 - Déterminer s'il y a eu propagation
- 5.1 Si le geste est malveillant, on rencontre l'élève, l'avise de la situation et on confisque le cellulaire, puis on réfère à la police
- 5.2 Si le geste est impulsif, on fait une rencontre de sensibilisation SEXTO, puis on réfère à la police.
6. S'assurer qu'une signalement à la DPJ a été fait.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

- Nous ne sommes pas mandataires de la police.
- Il faut prendre le temps de rencontrer les élèves et remplir la grille d'évaluation SEXTO, même lorsque l'on croit qu'il s'agit de 2 élèves consentants et qu'il n'y a pas eu de propagation, puisqu'ils sont mineurs et que cela constitue de la pornographie juvénile.
- On ne déclenche pas le protocole de la trousse SEXTO si l'incident ne s'est pas déroulé en milieu scolaire et n'a pas d'impact sur celui-ci.
- En aucun cas, on regarde la ou les photo.s.
- Si un adulte est impliqué dans la situation, on complète la trousse SEXTO avec la victime, et on réfère à la police pour la suite de l'intervention auprès de l'instigateur.
- En tout temps, on peut faire appel à la police si on a un doute.
- On confisque le cellulaire, que le geste soit impulsif ou malveillant



cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf



cadre21.org



Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La confiscation de l'appareil, puisque les élèves sont réfractaires. C'est une étape sensible, les élèves y sont méfiants et en mode défensif habituellement.